

Culture- ActionS

Le dispositif Culture-ActionS est un outil d'accompagnement et de subvention qui s'adresse aux étudiants de l'Académie de Nantes Pays de la Loire, seul, en collectif ou en association.

Ce dispositif permet la réalisation de vos projets, qu'ils soient culturels, artistiques, d'engagement et de solidarité ou de culture scientifique et technique.

Le service culturel du Crous de Nantes Pays de la Loire, vous accompagne suivant vos besoins, de l'écriture de votre projet, jusqu'à la réalisation de celui-ci. Suivant la nature de votre projet, celui-ci pourra ensuite faire l'objet d'une demande de subvention Culture-ActionS.

Critères d'éligibilité

Le projet doit

Être porté par un étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la Région Pays de la Loire, ou un collectif d'étudiants ou une association (avec un bureau majoritairement composé d'étudiants)

Être hors cursus universitaire

Présenter un budget équilibré (recettes = dépenses)

Présenter des cofinanceurs (ex. université, ville, partenaires privés...)

Le projet ne doit pas

Etre déjà réalisé lors de votre passage devant la commission (il n'y a pas de subvention rétroactive)

Présenter que des dépenses de fonctionnement (transport, hébergement, restauration...) et ou d'investissement.

De même les projets de type raid, gala, fête, congrès, week-end et séminaire corporatiste, voyage touristique ou de formation ne sont pas éligibles au dispositif Culture-ActionS.

Bon à savoir

Si votre dossier est recevable, vous serez invité à venir présenter votre projet devant le jury de la commission Culture-ActionS.

Vous disposerez alors de 20min:

10min de présentation de votre projet et 10min d'échanges avec le jury qui sera attentif à :

La faisabilité de votre projet

Son modèle économique

Ses retombées sur le milieu ou la communauté étudiante

Votre réseau partenarial

La communication

Et le caractère novateur (si votre projet a déjà été présenté les années précédentes)

Nous vous conseillons de venir à 3 personnes maximum et de vous répartir la présentation de votre projet.

Par ex.

Présentation de l'équipe (et de l'association) et du projet dans les grandes lignes (qui, quoi, quand, pourquoi)

Présentation de la communication et des partenaires

Présentation du budget

Pour dynamiser votre présentation, vous pouvez la compléter d'un power point.

Le jury Culture-ActionS se compose de différents acteurs de la communauté étudiante: élus étudiants, représentants des universités et des villes, partenaires extérieurs...

Attention

Ce n'est pas parce que votre projet est admis devant la commission, qu'il recevra automatiquement une subvention ou l'ensemble de la subvention demandée.

Pour rappel, pour être éligible au dispositif, le projet ne doit pas être déjà réalisé au moment du passage devant la commission.

Vous retrouverez donc ci-après les calendriers des commissions pour l'année 2023.2024, suivant que vous êtes étudiants sur Nantes - St Nazaire - la Roche sur Yon ou sur Angers - Le Mans - Laval.

Avant tout dépôt de dossier, nous vous invitons à contacter et prendre rdv avec le service culturel - culture@crous-nantes.fr

Nantes St Nazaire La Roche sur Yon

Calendrier des commissions 2023.24

Septembre/octobre 2023

Deadline pour envoyer son dossier: mercredi 13 septembre

Passage de la commission : mercredi 11 octobre

Novembre/décembre 2023

Deadline pour envoyer son dossier: mercredi 15 novembre

Passage de la commission : mercredi 06 décembre

Février/mars 2024

Deadline pour envoyer son dossier: mercredi 21 février

Passage de la commission : mercredi 13 mars

Avril/mai 2024

Deadline pour envoyer son dossier: mercredi 10 avril

Passage de la commission : mercredi 15 mai

Angers Laval Le Mans

Calendrier des commissions 2023.24

Septembre/octobre 2023

Deadline pour envoyer son dossier: mercredi 13 septembre

Passage de la commission : mercredi 11 octobre

Novembre/décembre 2023

Deadline pour envoyer son dossier: mercredi 15 novembre

Passage de la commission : mercredi 06 décembre

Février/mars 2024

Deadline pour envoyer son dossier: mercredi 21 février

Passage de la commission : mercredi 20 mars

Avril/mai 2024

Deadline pour envoyer son dossier: mercredi 10 avril

Passage de la commission : mercredi 22 mai

Le service culturel du Crous de Nantes Pays de la Loire

Pour retrouver toutes les informations sur le dispositif Culture-ActionS et télécharger le dossier de demande de subvention

**www.crous-nantes.fr/sortir-bouger-creer/
(rubrique / soutien aux projets étudiants)**

Pour tout RDV

culture@crous-nantes.fr

Nantes

**2, boulevard Guy Mollet
44 322 Nantes**

Angers

**La Parenthèse
3, boulevard Lavoisier
49 000 Angers**